

reçu le  
19 OCT. 2018

DATE :			
MAIRE	<input type="checkbox"/>	DGS	<input type="checkbox"/>
Elus	<input type="checkbox"/>	Services	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	Ceef	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

MONSIEUR JOEL DANIEL  
MAIRE  
11 PLACE DE POLIGNAC  
56520 GUIDEL

Lorient, le 18 OCT. 2018

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, vous sollicitez l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan sur le projet de modification n°4 de votre plan local d'urbanisme.

L'évolution que vous envisagez concerne l'ouverture à l'urbanisation de 2 secteurs classés 2AUa couvrant 4,5 hectares positionnés à proximité immédiate de votre centre-ville. Cette opération entrainerait la possibilité d'édifier près de 130 logements ce qui correspond à l'objectif annuel que le PLH de Lorient Agglomération a fixé pour votre commune. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan souscrit à cet ajustement qu'elle estime propice à l'essor économique de votre territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente de la Délégation  
de Lorient

Géraldine SCARDIN

